

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 136 (2010)
Heft: 19: Transport par câble

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AFFILIATIONS A LA SIA AU 2^E TRIMESTRE 2010

Entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2010, la SIA a accueilli 43 nouveaux membres bureaux et deux succursales de bureaux déjà affiliés. 167 personnes ont rejoint la SIA à titre individuel. 35 étudiants et 17 professionnels ont obtenu le statut de membre associé. Au nom de la SIA, la direction et le secrétariat général se félicitent pour l'intérêt et la confiance de ses membres et souhaitent la bienvenue aux nouveaux membres !

(SIA)

Membres bureaux et succursales

Atelier Imprimerie, Lausanne
 Ecovalue Consulting and Management, Pully
 Bunqarchitectes, Rolle
 Baumgartner & Diserens Architecture Sarl, Avenches
 SBtechnique SBT sàrl, Genève
 Aebi & Vincent Architectes SIA SA, Genève

Membres individuels

Section Fribourg
 Dumas Pierre, ing. dipl. géom. EPF, Berlens
Section Genève
 Bayon Benjamin, arch. dipl., Evian les Bains
 Charbonnier Benoit, ing. civil dipl. EPF, Confignon
 Collin Didier, arch. dipl. EPF, Genève
 Contessotto Davide, arch. dipl. IAUG, Puplinge
 Descombes Julien, arch. dipl. EAUG/REG A, Genève
 Domocos Rodica Alina, arch. dipl., Châtelaine
 Giromini Patrick, arch. dipl., Genève
 Henry Raphaël, arch. dipl. EAUG, Conches
 Martignago Yvan, ing. civil dipl. EPF, Genève

Mischler-Frapolli Katja, arch. dipl. EPF, Cologny

Pontoppidan Mikael, arch. dipl., Genève

Rampini Marco, arch. dipl. EPF/REG A, Genève

Volpi Carlo, MA arch EPF, Genève

Section Neuchâtel

Agostoni Fabrice, arch. dipl. EPF, Bevaix

Jeanneret-Gris Delphine, MA arch EPF, St-Aubin-Sauges

Section Vaud

Atlan Laurent, arch. dipl. DPLG, Lausanne

Benier Guillaume, arch. dipl. EPF, Saint-Etienne

Bidinost Marcelo, dr ès sciences EPF, arch. UNLP, Lausanne

Bonner Marisa, MA arch dipl. EPF, Chavannes-près-Renens

Duarte Hugo, arch. dipl., Chavannes-près-Renens

Fallenbacher Roman, dipl. arch. EAUG, Ollon VD

Fumeaux Loïc, arch. dipl. EPF, Lausanne

Genre Jean-Louis, arch. dipl. DPLG, Cugy VD

Guaita Patricia, arch. dipl. ETSAM, Denges

Hachem Fadi Elia, ing. civil dipl., MAS EPF, Ecublens VD

Manillier Ludovic, MA en arch. EPF, Morrens VD

Marlaire Xavier, arch. dipl. EPF, Lausanne

Michel - Zwick astrid, ing. TU, Epalinges

Perruchoud Maurice, ing. civil dipl. EPF, Mollens VS

Piraino Sabrina, MSc ing. méc., Pully

Roggwiller Patrice, arch. dipl. EPF, Montreux

Schmied Florian, arch. dipl. EPF, Lausanne

Stahl - Müller Marie, arch. dipl. EPF, Bussigny-près-Lausanne

Tempesta Maurizio, arch. dipl. EPF, Clarens

Section Valais

Bruchez Pierre, ing. civil dipl. EPF, Villette

Burkard André Marcel, dipl. kulturing. ETH, Glis

Delaloye François, arch. dipl. EPF, Lausanne

Lambiel Pascal, ing. forst. dipl. EPF, Riddes

Schmid Emilie, MA arch EPF, Nax

Spring Jérôme, géol. dipl., Martigny

Verly Patrick, ing. méc. dipl. EPF, Rheinfelden

Yates Megan, ing. civil, Ravoire

Membres associés

Section Genève

Bondi Franco, arch. HES, Genève

Palma Odin, arch. dipl. HES, Vernier

Vincent Pascal, ing. civil dipl. ETS, Chens sur Leman

Section Valais

Gex Robert, ing. civil HES, St-Maurice

Membres associés étudiants

Section Genève

Botros Marthe, Meyrin

Demierre Kevin, Athenaz

Nydegger Stéphane, Genève

Section Vaud

Christinaz Fanny, Préverenges

Schmid Thierry, Bouveret

Contact pour devenir membre :

044 283 15 01, member@sia.ch
Offre « SIA-Service » pour membres bureaux :
www.siaservice.ch



(Photo Madeleine Leupi)

« LA DUALITÉ N'EXISTE PLUS »

Monsieur Deplazes, dans votre livre « Architektur konstruieren » vous écrivez : « La plus grande réussite à laquelle une haute école peut prétendre, c'est de pousser les étudiants à devenir autodidactes. » Pourriez-vous développer cette affirmation ?

Le système de formation suisse s'appuie fortement sur des comportements mimétiques et, pour diverses raisons, l'apprentissage autonome se voit hélas réduit à une portion congrue. Exemple éloquent : quelque 1800 étudiants sont actuellement inscrits en architecture à l'EPFZ ; c'est un effectif record, mais il est certainement deux fois trop élevé par rapport aux ressources à disposition ! La qualité de la formation en pâtit inévitablement et les énergies se focalisent là où « ça paie ». En conséquence, les étudiants considèrent le poly comme une école et non comme un creuset universitaire, dont la vocation est d'entraîner et de cultiver une pensée autonome – soit une démarche autodidacte. Les circonstances favorisent cette dérive : les plans d'exams sont devenus extrêmement contraignants où il s'agit sans cesse d'accumuler des crédits. Introduit avec la réforme de Bologne, ce système me paraît particulièrement pernicieux dans la mesure où il détourne le contenu. En exagérant à peine, on peut dire que Bologne a réduit l'esprit d'indépendance de la recherche de la meilleure manière d'en-granger efficacement des points.

La formation n'est pas une devise

La majorité des acteurs concernés semblent d'accord pour dire que la réforme s'est fourvoyée, mais pas sur le fait que les dérives doivent effectivement être imputées au système de Bologne lui-même.

Revenons un peu en arrière : une des idées fondamentales de Bologne était de créer un programme de coordination destiné à faciliter les échanges internationaux au niveau universitaire. Intention louable à priori, même si les universités ont toujours pratiqué l'échange entre elles. Il s'agissait donc de trouver comment fluidifier au maximum cette mobilité et cela a motivé l'introduction du système européen des crédits de formation. Avec quelques problèmes immédiats : qui juge la qualité et classe les formations ? Les établissements assimilés à la « ligue A » craignent la relégation ou une dilution de leur profil, tandis que des écoles de « troisième ligue » espèrent une promotion. Au fond, les crédits sont une espèce de devise commune : leur valeur nominale est partout la même – comme 50 euros en Allemagne équivalent à 50 euros en Grèce – mais leur pouvoir d'achat diffère totalement d'un pays à l'autre. Or contrairement à l'euro, dont l'introduction a été strictement encadrée et coordonnée par l'Europe politique, la mise en œuvre des crédits instaurés par la réforme de Bologne a été laissée aux différents Etats. Ces derniers s'en sont eux-mêmes déchargeés sur leurs institutions de formation, qui tentent maintenant d'en tirer le meilleur parti. Si j'en crois mon expérience à l'EPFZ, ce système n'a pas seulement entraîné davantage de mobilité institutionnalisée – assortie d'exigences accrues – entre universités, il a aussi nettement augmenté le volume de travail lié à l'évaluation des candidats et multiplié les frustrations. A ce stade, je peux répondre ainsi : la réforme dite de Bologne se trouve aujourd'hui réduite à ce système de crédits – le remettre en question, c'est donc remettre en question la réforme elle-même.

Mais un élément autrement décisif revêt un poids prépondérant dans

l'évolution qui nous occupe : dans toute l'Europe, les principes de Bologne ont été appliqués à partir d'un schéma universitaire, qui n'a jamais pris en compte le modèle de formation dual. Or cette dualité est à l'origine de la qualité de la construction en Suisse ! Comme la SIA l'exige dans sa prise de position, la nécessité absolue de maintenir la double filière a toujours fait l'unanimité parmi les groupes d'experts SIA. Mais comme Bologne a imposé des missions universitaires aux anciennes ETS, la formation duale a été complètement vidée de son sens. A la place des ETS, nous avons maintenant des « mini universités » et des « formations light ».

La survie a pris le pas sur la réflexion

N'aurait-il pas été possible d'exclure les ETS de la « bolognisation » ? En d'autres termes : dans quelle mesure l'enterrement du modèle dual, respectivement la transformation des ETS en HES, est-il le fait de décisions et de logiques internes ?

L'intention de départ était de profiter de la transition de Bologne pour réorienter et clarifier aussi le paysage suisse des formations en architecture et ingénierie. La refonte devait s'appuyer sur une étude ad hoc réalisée par Stefan Blieri, ancien membre du Conseil des EPF aujourd'hui chargé de la réorganisation des HES. L'idée au centre des débats était celle de trois îles, soit une par région linguistique – les deux EPF et l'Académie de Mendrisio – auxquelles viendraient s'amarrer les HES, également appelées à se compléter au niveau des contenus enseignés. Cette base a motivé la création du Conseil d'architecture suisse, qui réunit toutes les universités et hautes écoles spécialisées, et dont la tâche est d'harmoniser les programmes et les profils des différentes institutions.



La nouvelle dimension ELS.

Extra-plat



Record absolu:
La boîte d'encastrement du nouveau ventilateur monogaine Helios ELS ne

mesure que 89 mm d'épaisseur et permet un montage en toutes positions. De plus, grâce à l'importante pression disponible, la section des conduits aérauliques peut être diminuée pour réduire les coûts tout en augmentant la taille des locaux. ultra-Silence® ELS fonctionne à la limite de l'audible avec seulement 26 dB(A)*. Son design novateur est remarqué et a été distingué par de nombreux prix. Renseignez vous.

* ventil. de base 35 m³/h, L_{PA} avec A_L = 10 m²

*ultra*Silence
by Helios



Ventilation pour cuisines, salles de bains et WC

30 Jahre Erfahrung
Helios Ventilatoren AG
Lufttechnik

Helios Ventilatoren AG
Steinackerstrasse 36 · 8902 Urdorf
Tel. 044 735 36 36 · Fax. 044 735 36 37
www.helios.ch · info@helios.ch

C'est là que des réalités politiques entrent en jeu. Comme les HES relèvent de la sphère cantonale, les cantons financièrement aisés ne se sont pas contentés de transformer leurs ETS en HES : ils ont promu leurs écoles au rang d'universités, tandis que les cantons pauvres envisageaient la fermeture des leurs. Dans un réflexe de survie qui n'avait plus rien à voir avec la complémentarité visée par une refonte disciplinaire cohérente, les établissements menacés se sont dès lors mis à développer les programmes les plus aberrants. Alors que l'objectif initial – et la finalité de Bologne – était justement d'endiguer la prolifération des cursus, la Suisse se retrouve aujourd'hui avec un nombre plus élevé que jamais de hautes écoles au profil difficilement lisible. La goutte d'eau qui fait déborder le vase est le concept de « passerelle » établi à la suite de la réforme de Bologne : chacun peut à tout moment se réorienter vers la filière de son choix. Politiquement, l'idée est séduisante. Dans les faits, cela veut dire qu'après un apprentissage de boucher sanctionné par une maturité professionnelle, on peut maintenant s'inscrire dans une HES pour être architecte trois ans plus tard.

Ainsi, et pour autant que nous tenions effectivement à maintenir notre modèle de formation dual, le principal problème issu de Bologne concerne donc moins les universités traditionnelles, dont les contenus n'ont pas été fondamentalement modifiés, mais bien les HES. Or si nous abandonnons la dualité, nous nous acheminons à coup sûr vers les conditions qui prévalent par exemple aux USA où, dans le meilleur des cas, les professionnels des études pour la construction sont encore des fournisseurs d'idées, mais n'ont plus un mot à dire au niveau de la réalisation. Au fond, le modèle dual en péril

12 349

peut être comparé à une voie de chemin de fer dont on n'aurait entretenu qu'un seul rail : le second étant brisé, le déraillement est programmé.

Ce qu'il faut faire

Venons-en à la conclusion. Que doit-on faire ?

Je vais brosser un tableau sciemment pessimiste: la dualité de notre système de formation n'existe plus dans les faits. Si, dans l'année qui vient, le Conseil d'architecture suisse ne parvient pas à définir des contenus complémentaires et à les ancrer dans les filières de formation correspondantes, nous pourrons faire le deuil du modèle dual ! Il faut être bien clair: l'accord entre les représentants de toutes les universités et hautes écoles de Suisse au sein du Conseil représente une dernière chance, « the last line of defence » !

Si, en revanche, le Conseil aboutit à un consensus, il reviendra aux responsables politiques de consolider le système de formation en y inscrivant fermement le modèle dual. Et selon moi, le rôle de la SIA est de convaincre les politiciens concernés des retombées fatales que l'abandon de la dualité aurait sur les professions d'architecte et d'ingénieur et, à plus long terme, sur la qualité de notre environnement construit.

Propos recueillis par Sonja Luthi, rédactrice SIA

Série d'entretiens avec des membres de la direction

Quelles sont les idées et les perspectives qui animent la SIA et par quelles personnalités sont-elles portées ? Une nouvelle série d'interviews de membres de la direction explore ces questions. Après Daniel Kündig (*TRACÉS* 17/2010) et Adrian Altenburger (*TRACÉS* 18/2010), le présent numéro donne la parole à Andrea Deplazes, architecte, professeur à l'EPFZ et président de la commission pour la formation.

Cette interview a été raccourcie. Tous les entretiens en forme intégrale se trouvent sous : <www.sia.ch/f/actuel/news/>

**Notre caisse se doit d'offrir à ses
12 349 assurés une administration
efficace et un conseil avisé.
Forte de sa longue expérience,
la CPAT offre à ses membres un
suivi attentif et personnalisé.**



■ Caisse de Prévoyance
des Associations Techniques
SIA UTS FAS FSAI USIC
Téléphone 031 380 79 60
www.cpat.ch

